

Procès-Verbal du conseil municipal du 26 Février 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt six février, les membres du Conseil municipal de la Commune de Le Deschaux, se sont réunis à 20 h 30 à la salle de conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 21 février 2026, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : Mmes Mrs KEDZIORA Sandrine. DEJEUX Catherine. PRINCE Laëtitia. LELIEVRE Sylviane. JACQUOT Adélaïde. SCARABOTTO Isabelle. Mrs JACQUOT Patrick. CHANEL Sébastien. BELSOT Pierre. VENEL Michel - MEGARD Didier.

Absents excusés : M. FAIVRE Jérôme. BOISSON Valérie.

Absent : Mmes. M. /

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Est nommé secrétaire de séance Sandrine KEDZIORA.

1 – Achat bois Rahon ZK 62

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité l'achat de la parcelle de bois ZK 62 sur Rahon au prix de 2 500.00 €

2 – Soumission régime forestier en février 2026

Le maire informe le conseil municipal que quelques parcelles de bois ne sont pas encore soumises au régime forestier de l'ONF. Il propose donc de les rajouter pour que leur gestion soit assurée par l'ONF.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte cette soumission.

3 – Travaux magasin et participation communale

Le maire informe le conseil que le rideau du magasin doit être remis en état. La gérante du magasin a fait faire un devis et demande une participation de la commune aux frais.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité la suspension d'un mois de loyer en guise de participation.

4 – Tour des élections

Le tableau des permanences de chacun est disponible en mairie et sera affiché dans le bureau de vote.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 21 h 30.

Le Maire,

A handwritten signature in black ink, enclosed within a large, loopy oval shape.